



Le site archéologique du « Bois du Grand Bon Dieu » à Thuin







À l'initiative de l'Agence wallonne du Patrimoine et de la Ville de Thuin, l'Université libre de Bruxelles mène depuis 2018 un programme de recherche consacré à l'étude et à la valorisation du site archéologique du « Bois du Grand Bon Dieu » à Thuin.

Ces travaux ont pour but d'enrayer les problèmes de pillage liés à la présence d'objets en or, de contextualiser les découvertes anciennes et de préciser le rôle de cette grande fortification gauloise.




RÉSUMÉ

L'OPPIDUM DE THUIN

Les fouilles menées par l'Université libre de Bruxelles sur le site du « Bois du Grand Bon Dieu » à Thuin ont mis en évidence une vaste fortification de 12,5 hectares défendue par des versants naturels abrupts et un rempart massif construit par les hommes du Néolithique, vers 4000 av. J.-C. Cette levée de terre et de pierre était soutenue par une palissade en bois, précédée d'un large fossé. Au 1^{er} siècle av. J.-C., le site a été réoccupé et le système défensif reconstruit par les Gaulois.

Le site n'a pas livré de traces d'habitation attribuables à l'âge

du Fer. Il doit plutôt être assimilé à une place forte, c'est-à-dire une fortification prestigieuse gardée par des guerriers et où se concentrent les activités économiques, religieuses et communautaires d'une population. Cet *oppidum* a donc un rôle militaire mais aussi une fonction symbolique et ostentatoire. Les élites s'y rassemblaient et exerçaient des cérémonies marquées par des banquets et des dépôts enfouis dans le sol. Ces derniers sont composés d'objets en métal : des armes, des éléments de harnachement, des lingots et des monnaies ont été retrouvés à l'intérieur



et dans les alentours immédiats de la fortification. La présence de plusieurs centaines de monnaies en or (appelées « statères ») du même type et des indices d'activités métallurgiques semblent indiquer que les Gaulois frappaient monnaie à cet endroit. Ces statères étant attribués aux Nerviens, on peut donc en conclure que Thuin était l'oppidum d'une tribu appartenant à cette population.

De nombreuses balles de fronde en plomb retrouvées lors des fouilles indiquent que la fin de l'occupation a été marquée par un épisode de bataille opposant les Gaulois aux Romains. Plutôt

qu'à la conquête de César, c'est quelques décennies plus tard au moment de l'organisation des provinces de Gaule par l'empereur Auguste que l'on situe désormais cette attaque.

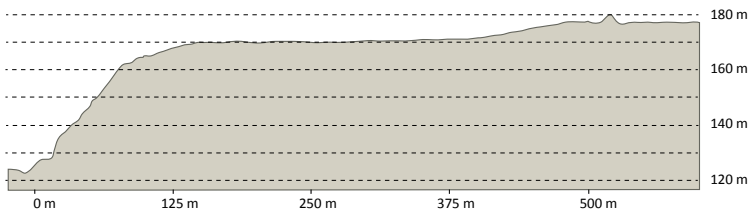
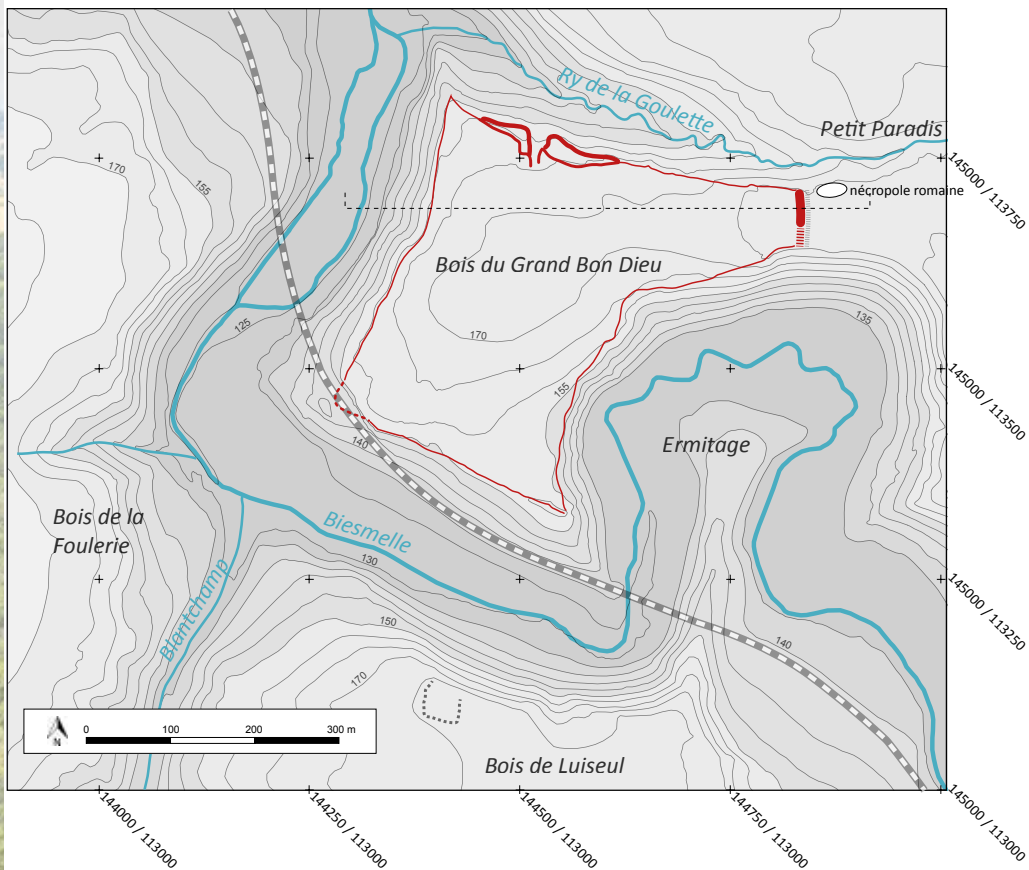
Les recherches réalisées à Thuin apportent un éclairage nouveau sur cette période qui suit la conquête de César et illustrent une société gauloise encore solidement structurée autour d'un *oppidum*, que ce soit niveau économique, religieux ou communautaire. Cette organisation socio-économique ne résistera toutefois pas à la romanisation et le site sera définitivement abandonné.

Le site du « Bois du Grand Bon Dieu »

Directement situé au sud de la ville de Thuin, le site archéologique du « Bois du Grand Bon Dieu » se présente comme un promontoire de 12,5 ha surplombant la Biesmelle, un affluent de la Sambre qui encercle l'éminence au sud et à l'ouest. Défendu naturellement par des versants abrupts sur quatre de ses cinq côtés, le plateau, aujourd'hui entièrement boisé, n'est accessible qu'à l'est, par un couloir étroit de 65 m de large. C'est à cet endroit qu'a été érigé un rempart rectiligne, constitué d'une levée de terre et d'un fossé. Des traces d'occupation ont également été repérées sur les pourtours du plateau, notamment dans le « Bois de Luiseul ».

Outre l'occupation protohistorique, tout le plateau du « Bois du Grand Bon Dieu » a fait l'objet d'une intense occupation au Néolithique moyen II, soit la culture dite de « Michelsberg » (4300/4200-

3700/3600 av. J.-C.) et a livré des traces de fréquentation, jusqu'ici insoupçonnées, du Mésolithique ancien (8750-7400 av. J.-C.) et moyen (7400-6500 av. J.-C.). On note également la présence d'un patrimoine religieux au sein du bois, notamment plusieurs chapelles et un ancien « chemin de croix ». Au milieu du 19^e s., une drève est aménagée d'est en ouest, depuis le quartier du « Petit Paradis », jusqu'au centre du plateau, de façon à rejoindre le chemin du calvaire orienté nord-sud. En 1880, l'angle sud-ouest du plateau est éventré par la construction de la ligne de chemin de fer 109 Mons-Chimay. Le site prendra progressivement au 19^e s. l'appellation de « Bois du Grand Bon Dieu » au détriment de « Bois du Marteau », suite à la présence du grand calvaire, encore visible aujourd'hui, et à la disparition progressive des forges le long de la Biesmelle qui lui conféraient ce nom.



Un patrimoine en danger

Il faut attendre les années 1960 et la récolte de silex pour qu'une occupation archéologique remontant au Néolithique soit identifiée dans le « Bois du Grand Bon Dieu ». En 1963, la construction d'une habitation en bordure du site, au lieu-dit « Petit Paradis », engendre la découverte d'une nécropole gallo-romaine dégagée par le Musée royal de Mariemont. Dans les années 1960 et 1970, une épreuve annuelle de moto-cross sur les versants septentrionaux du bois entraîne la mise au jour de nombreux silex dans les ornières du circuit. Les nuisances apportées par cette course sportive ainsi que la présence d'un patrimoine naturel, religieux et archéologique aboutissent au classement du « Bois du Grand Bon Dieu » comme « site », par arrêté royal du 23 mai 1972.

L'occupation de l'âge du Fer n'est pour sa part identifiée qu'en 1980, suite aux

observations topographiques de M. Conreur et à la découverte fortuite d'un trésor monétaire la même année par un habitant de Thuin. Une coupe archéologique est alors pratiquée dans la levée de terre orientale par l'ULB en 1981, venant confirmer le caractère défensif de cette construction. En dépit du potentiel du site, les fouilles s'arrêtèrent là. Le trésor de 73 pièces d'or sera quant à lui acquis par la Fondation Roi Baudouin et confié aux Musées Art et Histoire de Bruxelles (« Musée du Cinquantenaire »).

Dans les décennies qui suivent, le site, désormais réputé pour son mobilier métallique gaulois, fait l'objet de recherches clandestines récurrentes : des dizaines de monnaies et d'objets en métal sont découvertes par des détectoristes. Les décrets de 1989 interdisant l'usage du détecteur à des fins archéologiques sans

autorisation n'empêchent pas les pillages de plus en plus intensifs qui s'étendent désormais aussi au « Bois de Luiseul ». Hormis quelques monnaies mentionnées dans diverses publications, la quasi-totalité de ce mobilier échappe à la communauté scientifique. En 2012, paraît un ouvrage reprenant des dizaines d'objets découverts clandestinement à Thuin et détenus par des collectionneurs privés ou des antiquaires. Pour la première fois, on apprend également qu'une série de balles de fronde en plomb a été retrouvée dans le « Bois du Grand Bon Dieu ». Les auteurs proposent alors de situer à Thuin « l'oppidum des Atuatuques » mentionné par César.

En 2018, un projet de recherche est mis en œuvre par l'ULB à l'initiative de la Ville de Thuin et du Service public de Wallonie afin d'enrayer le pillage et d'apporter des nouvelles données à ces problématiques scientifiques.



Les fouilles 2018-2022

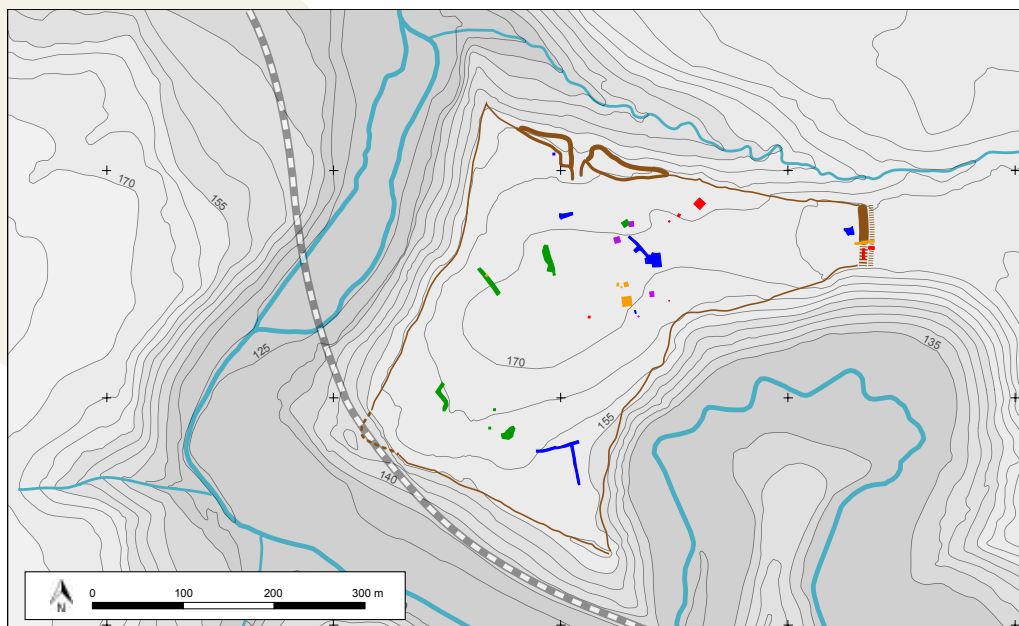
Cinq campagnes de fouilles se sont déroulées durant chaque été depuis 2018, mêlant archéologues professionnels, étudiants et fouilleurs bénévoles. Quinze secteurs ont été ouverts de façon à explorer l'ensemble du site. Ces secteurs fouillés ne représentent pourtant qu'1 % des quelques 20 hectares que couvrent le site et ses alentours immédiats. Aucune structure archéologique n'a été découverte dans l'ensemble de ces zones fouillées, aussi bien pour le

Néolithique que l'âge du Fer. En revanche, un abondant mobilier archéologique de ces deux périodes a été récolté sur toute l'étendue de la fortification. De manière générale, la présence du mobilier semble directement liée à la nature du sol, tantôt schisto-gréseuse, tantôt argileuse, cette dernière étant plus propice aux percolations et à la migration d'objets. L'absence de structure archéologique s'explique par la nature du sol argilo-limoneux, soumis aux différents mécanismes



qui affectent les milieux boisés, comme le fouissage, le piétinement par les hommes et les animaux, les effets de mouvements des sols, mais surtout les chablis, les activités sylvicoles répétées (débardages, plantations) et l'érosion des sols qui en découle. Des prospections au détecteur ont également été menées sur l'ensemble du « Bois du Grand Bon Dieu » et ses alentours. De

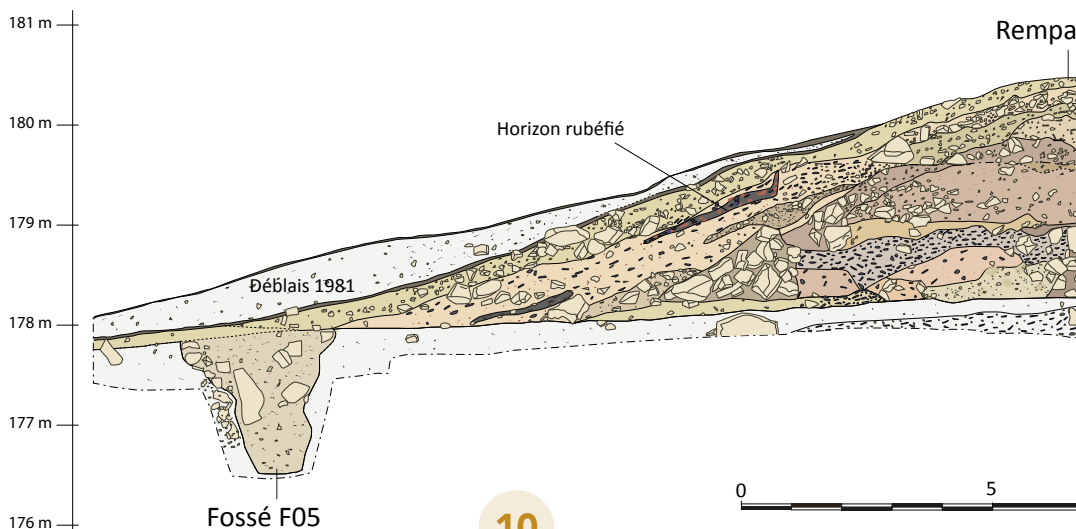
nombreux objets métalliques de la fin de l'âge du Fer ont été découverts. Une centaine de monnaies s'étalant du 13^e siècle à l'époque moderne ainsi que des milliers d'objets contemporains ont également été collectés. Tous les objets anciens ont été géoréférencés et des sondages de contrôle ont été ouverts en cas de découverte significative afin de documenter les trouvailles.



La fortification

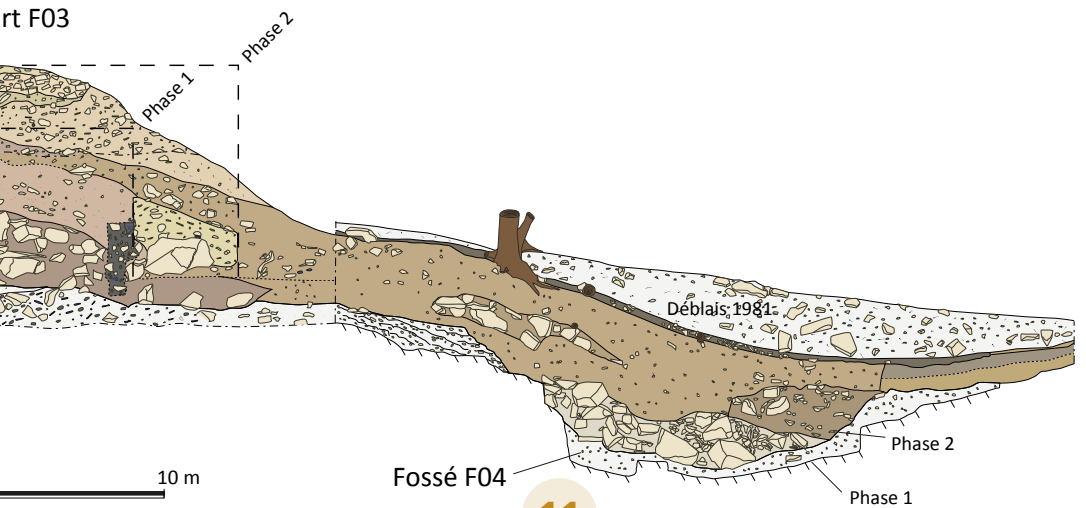
À proximité du parking actuel, le rempart est encore partiellement conservé sur 3 m de haut, sur une longueur de 40 m. Des sondages archéologiques ont mis en évidence un premier état formé de remblais homogènes de terre et de pierres soutenus par front palissadé, érigé au Néolithique moyen. Un second état, daté du 1^{er} s. av. J.-C., correspond à des recharges caillouteuses maintenues à l'origine par un parement de pierre, retrouvé effondré dans

le fossé. Ce large fossé, aujourd'hui comblé, doublait le système défensif côté extérieur. En revanche, l'interruption de la levée de terre au niveau du chemin actuel est moderne. Cette interruption est à mettre en relation avec la création de la drève au 19^e siècle et ne témoigne donc pas d'une porte ancienne remontant au Néolithique ou à l'âge du Fer. L'entrée principale de la fortification se situe côté nord mais n'a pas encore fait l'objet d'investigations archéologiques.





En haut, vue de la porte nord de la fortification.
 En bas, relevé de la coupe stratigraphique réalisée dans le rempart oriental en 2021.



Une occupation néolithique

Sur la base de la très large répartition des silex, on peut conclure que tout le plateau du « Bois du Grand Bon Dieu » a été occupé au Néolithique moyen II, correspondant dans nos régions à la culture de Michelsberg (4300/4200-3700/3600 av. J.-C.). Suite aux nouvelles fouilles, il apparaît que le rempart et le fossé palissadé mis au jour à l'est de la fortification ont été aménagés dès le Néolithique. Quant aux silex, taillés ou polis, ils constituent un assemblage particulièrement homogène, susceptible de contribuer à une meilleure connaissance des industries lithiques du Michelsberg en Belgique. L'analyse des 3.239 silex récoltés jusqu'à présent sur le site, révèle la prédominance très marquée de certains types et produits spécifiques des ateliers du centre minier de Spiennes (au sud de Mons). Il s'agit, d'une part, de très grandes et régulières lames qui constituent

le support dominant de l'outillage et d'autre part, des têtes de hache importées de Spiennes, sous une forme semi-finie, afin d'être achevées par polissage. Ces produits spécialisés apparaissent lors d'une phase évoluée du Michelsberg qui

Exemples de silex néolithiques : fragments de lame (en haut), pointes de flèches (au centre à gauche), grattoirs (au centre à droite) et fragments de hache (en bas).

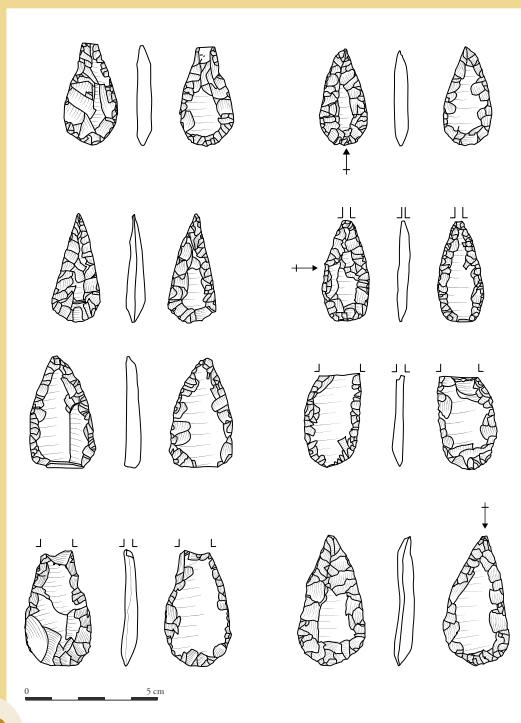


voit aussi l'émergence d'un nouveau type de pointe de flèche de forme foliacée. Les structures archéologiques correspondant à un habitat font défaut à ce stade des recherches. Néanmoins, les nombreux outils en silex, fréquemment retaillés ou usés, témoignent des diverses activités liées à une occupation néolithique classique basée sur la culture des céréales et des légumineuses, sur l'élevage et sur la chasse.

Un système hiérarchique mobilisateur, capable de susciter des chantiers de grande ampleur, a entraîné la communauté villageoise agro-pastorale implantée sur le plateau du « Bois du Grand Bon Dieu » à ériger un important rempart de terre et de bois. Chronologiquement, on se situe vers 4.000 av. J.-C., comme nous l'indiquent les datations carbone réalisées récemment sur des échantillons prélevés dans la poutraison de façade du rempart. À cette époque,

où l'aire de répartition des habitats s'accroît, certains d'entre eux sont installés sur des hauteurs présentant manifestement un intérêt défensif pour leurs occupants, comme c'est le cas à Thuin.

Pointes de flèche foliacées représentatives du Néolithique moyen retrouvées à Thuin.



Des objets exceptionnels... en or !

Le mobilier métallique recueilli lors des fouilles s'avère exceptionnel à l'échelle de Wallonie mais aussi de la Protohistoire européenne : des dizaines de monnaies en or, des bijoux en alliage cuivreux, des pièces de harnachement et des armes en fer témoignent d'une fréquentation du site par les élites gauloises et les chefs militaires. Des lingots et anneaux en or, mais aussi des outils, témoignent d'un centre d'émission monétaire gaulois à cet endroit, cas unique en Belgique. Découverts entre 2018 et 2022, dix ensembles peuvent être considérés de façon

assurée comme des dépôts. Ils se répartissent sur toute la fortification du « Bois du Grand Bon Dieu » et sur le versant septentrional du « Luiseul ». En cela, ils viennent parfaitement compléter les découvertes anciennes. Les dépôts peuvent être regroupés en cinq catégories : les **armes**, avec plusieurs fers de lances et une épée de type « Kessel » complète conservée dans son fourreau ; les **objets de parure**, avec notamment une chaîne-ceinture en alliage cuivreux et incrustations d'émail ; les **matières premières**, illustrées par

Lingot et anneaux en or mis au jour sur l'*oppidum* de Thuin.



des lingots d'or et des demi-produits en fer ; les **ensembles monétaires**, constitués de statères et parfois associés à des quarts de statères ou des potins ; les éléments de harnachement, notamment un anneau passe-guides en alliage cuivreux et un cabochon à décor de style plastique et protomé zoomorphe.



En haut : élément de harnachement à tête d'animal stylisée en alliage cuivreux ; au centre, grand vase à provisions en céramique daté de la fin de l'époque gauloise ; en bas, chaîne-ceinture en alliage cuivreux et incrustations d'émail rouge.



Les statères « à l'épsilon »

Plusieurs centaines de monnaies en or ont été découvertes sur le site de Thuin. Elles font partie de l'émission dite des statères « à l'épsilon ». Leur alliage se compose surtout d'or et d'argent et d'une faible quantité de cuivre. Leur iconographie est basée sur celle des statères de Philippe II de Macédoine. L'émission a fait l'objet d'un classement typologique en quatre classes par S. Scheers (Scheers 29, cl. I à IV). Celui-ci est basé d'une part sur la répartition des masses et d'autre part sur le style iconographique.

Les statères retrouvés sur le site du « Bois du Grand Bon Dieu » à Thuin s'inscrivent exclusivement dans les classes I et II avec des motifs bien caractéristiques : le droit des monnaies montre une tête stylisée tournée à droite. Un diadème est formé de rectangles, un ou plusieurs « epsilon » rappellent les boucles de cheveux du personnage et, au-dessous, deux motifs évoquent un manteau. Au revers, un cheval, avec une encolure fourchue et un museau triangulaire, surmonté d'une roue rappellent l'aurige du



statère grec. La répartition générale de ces statères permet de les attribuer au peuple des Nerviens et les indices apportés par les fouilles laissent à penser

qu'ils ont été frappés dans l'*oppidum* de Thuin. La chronologie globale des différentes classes des statères reste débattue mais s'inscrit au 1^{er} siècle av. J.-C.

Principaux types de statères découverts dans le « Bois du Grand Bon Dieu ». En bas à gauche, « quart de statère » associé à certains dépôts.



Thuin... et César

Pendant longtemps Thuin a été associé à la campagne militaire que mène César entre 58 et 52 av. J.-C. pour conquérir la Gaule. Tantôt considéré comme une forteresse des Nerviens, tantôt comme le lieu du siège des Atuatuques mentionné par César dans la *Guerre des Gaules*, l'*oppidum* du « Bois du Grand Bon Dieu » continue de passionner le grand public et les chercheurs à travers l'Europe entière. Les nouvelles fouilles permettent de nuancer le propos.

La difficulté majeure pour identifier la population qui fréquentait la fortification de Thuin réside dans la position géographique même de l'*oppidum*. Que l'on tienne compte de la répartition du monnayage celtique, des limites administratives des cités gallo-romaines ou des limites des Diocèses médiévaux, Thuin se situe en marge du territoire des Nerviens. L'uniformité des

Épée laténienne en fer de type «Kessel» dont le pommeau est constitué de disques en alliage cuivreux.



monnaies retrouvées à Thuin n'est pas anodine et offre toutefois une clé de lecture fiable : on n'y retrouve exclusivement, à quelques exceptions près, que du monnayage nervien. L'existence des Ceutrons, Grudii, Lévaques, Pleumoxii et Geidumnes, mentionnés par César, montre que le territoire nervien était

formé de plusieurs tribus. Une fréquentation du site par les Nerviens, ou une faction de ceux-ci, semble donc tout à fait plausible. En revanche, à la lumière des fouilles menées à Thuin et des recherches récentes sur la répartition des Peuples gaulois, y reconnaître l'*oppidum* des Atuatuques s'avère plus qu'audacieux.

Oppidum sacré ou place forte militaire ?

Les fouilles archéologiques permettent de mieux caractériser le site de Thuin, marqué par l'absence de traces d'habitat d'une part et la présence de multiples dépôts d'autre part. Il semble que le terme « *oppidum* » puisse être appliqué à Thuin malgré la

faible superficie et l'absence d'habitat « urbanisé ». Si les remparts ont fait l'objet d'innombrables investigations au cours de ces cinquante dernières années, rares sont les fortifications du Nord-Ouest de la Gaule dont l'occupation a pu être correctement caractérisée.

La fonction réelle de ces sites reste donc encore largement à définir. Bien qu'encore trop sporadiques, les fouilles menées à Thuin illustrent une réalité connue ailleurs : tous les *oppida* sont loin d'être habités. Même si l'efficacité défensive des remparts ne doit pas être sous-évaluée, ces fortifications aux portes monumentales avaient probablement aussi un rôle symbolique et ostentatoire. Fonction défensive mais aussi de prestige, d'apparat et abritant des espaces communautaires, civiques et religieux, c'est en ces termes qu'il faut caractériser le plateau du « Bois du

Grand Bon Dieu » et le vallon du « Luiseul ». En effet, l'enfouissement de mobilier métallique (armement, harnachement, parure, monnaies, demi-produits) est un phénomène largement répandu dans les sanctuaires et lieux sacrés laténiens. Une vocation en partie religieuse du site de Thuin semble dès lors difficilement discutable. La présence de traces d'activités métallurgiques et la surreprésentation de certaines classes des statères « à l'épsilon » permettent par ailleurs de supposer leur frappe au sein de l'*oppidum*. Fréquenté par les élites civiles et

Ensemble monétaire composé de 69 statères en or découvert en 2019.



Détail de l'agrafe zoomorphe de la chaîne-ceinture.



militaires, Thuin doit donc être aussi considéré comme un centre économique de premier ordre entre Escaut et Meuse. À l'instar d'une série d'*oppida* de la même époque, Thuin apparaît au

final comme un grand site polyvalent, en partie fortifié, pouvant servir de lieu de manifestations à vocation politique, culturelle, militaire ou économique.

Une bataille en guise de fin

Les différentes catégories de mobilier permettent de situer la fréquentation du site dans la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C. sans pouvoir préciser un éventuel rôle de l'*oppidum* dans la Guerre des Gaules. La fin de

l'occupation est caractérisée par un épisode de bataille illustré par des dizaines de balle de fronde en plomb et des clous de chaussures militaires. Les *glandes plumbeae*, ces petites balles de fronde en forme d'olive,

sont typiquement romaines et étaient largement utilisées par des unités militaires spécialisées. Des analyses isotopiques ont montré que le plomb utilisé pour les balles de Thuin était originaire du sud-est de l'Espagne. Plutôt qu'à la conquête de César, c'est quelques décennies plus tard, au moment de l'organisation des provinces

de Gaule par l'empereur Auguste, que l'on situe désormais cette attaque. Les fouilles réalisées à Thuin apportent un éclairage nouveau sur cette période qui suit la conquête césarienne et illustrent une société gauloise encore solidement structurée autour d'un *oppidum*, que ce soit au niveau économique, religieux ou communautaire.

Balles de fronde en plomb d'époque romaine.



Plaquette

Rédaction des textes : Nicolas Paridaens, Sylvie Byl, Alexandre Duriau, Théodore Hardy

Réalisation : Nathalie Bloch (CReA-Patrimoine / ULB)

Crédits photos : CReA-Patrimoine / Université libre de Bruxelles

Opérations archéologiques

Responsable scientifique : Nicolas Paridaens (CReA-Patrimoine / ULB)

Responsables d'opération de terrain : Alexandra Boucherie, Sylvie Byl, Alexandre Duriau, Émeline Martin, Céline Paquet, Nicolas Paridaens (CReA-Patrimoine / ULB)

Équipe de fouille : Nicolas Authom, Laurent Benois, Florent Durand, Stéphane Genvier, Guy Gilbert, Serenella Guarella, Paul Gueriat, Théodore Hardy, Arthur Henry, Claude Jacques, Éric Leblois, Frédéric Legat, Barpougouni Mardjoua, Michel Notteghem, Chloé Vandewalle, Xavier Sollas, Léna Staquet, Violette Yernaux, Aurélie Wery et les étudiants en archéologie de l'ULB.

Études - expertises

Mobilier métallique gaulois : Alexandre Duriau (ULB)

Mobilier mésolithique et néolithique : Michel Fourny (SRAB), Michel Van Assche, Sylvie Byl (ULB)

Céramologie : Fanny Martin (UNamur)

Numismatique : Théodore Hardy (ULB), Stéphane Genvier, Nicolas Paridaens (ULB)

Restauration du mobilier : Céline Dawant, Letizia Nonne (Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles), Aline Huybrechts

Archéopédologie : Olivier Colette (AWaP)

Infographie / dessin de mobilier : Nathalie Bloch, Sylvie Byl, Fanny Martin, Nicolas Paridaens, Anja Stoll (ULB)



Photographies : Sylvie Byl, Alexandre Duriau, Henry-Louis Guillaume, Nicolas Paridaens, Anja Stoll (ULB), Romain Gilles (AWaP)

Topographie / S.I.G. / LiDAR : Céline Paquet, Nicolas Paridaens (ULB) avec la collaboration de Jean-Noël Anslijn (AWaP)

Datations radiocarbones : Mathieu Boudin (IRPA)

Isotopes du plomb : Nadine Mattielli (ULB), Regine Müller (SPAU GmbH), Kévin Salesse (ULB)

Prospections géoradar : Sébastien Lambot

Analyses xylogologiques : Alexandre Chevalier (IRPA)

Remerciements

La Ville de Thuin, propriétaire du site ; le Département de la Nature et des Forêts (SPW/DGO3), gestionnaire du site ; l'Agence wallonne du Patrimoine (SPW) et la Faculté de Philosophie et Sciences sociales de l'Université libre de Bruxelles pour les financements ; le Musée royal de Mariemont, futur dépositaire des collections ; l'Office du Tourisme de Thuin ; le Centre Culturel de Thuin Haute Sambre ; le poste de secours de Thuin (zone de secours Hainaut-Est) ; la Société royale d'Archéologie de Bruxelles ; l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Ouest) ; les membres du conseil scientifique du projet ; Panorama-ULB





Éditeur responsable :

Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine

CRéA-Patrimoine - CP 133
Université libre de Bruxelles
50 Avenue F. Roosevelt
B-1050 Bruxelles

Avec le soutien de :



Faculté de
Philosophie et
Sciences sociales

